



---

## PRESTATIONS ET TARIFS SAISON 2021 / 2022

---

AnV Equitation vous propose ses prestations de pension, coaching sur place, en extérieur et en compétition ; ses cours particuliers et collectifs ; ses prestations de valorisation sur les circuits jeunes poneys et jeunes chevaux de sports et toutes les autres prestations nécessaires à la bonne pratique des sports équestres.

### Tarif applicable à compter du 1<sup>er</sup> février 2022

---

#### PENSIONS

---

- Pension de base cheval incluant une sortie paddock ou une séance de longe par semaine  
**600 € TTC par mois**
- Pension de base poney incluant 2 heures de cours par semaine (cavalier mineur – de 16 ans)  
**560 € TTC par mois**
- Pension travail cheval incluant une sortie paddock ou une séance de longe par semaine plus 3 prestations de travail à définir avec le propriétaire en fonction de ses attentes  
**680 € TTC par mois**
- Pension travail poney incluant 2 heures de cours par semaine (cavalier mineur – de 16 ans) plus 3 prestations de travail à définir avec le propriétaire en fonction de ses attentes  
**660 € TTC par mois**
- Pension valorisation, prestations à la carte à définir en fonction de la fréquence de travail souhaitée et des objectifs à atteindre.

**Nous consulter**

---

#### DEMI-PENSIONS

---

- Demi-Pension poney de propriétaire, forfait mensuel comprenant 2 heures de cours par semaine et mise à disposition du poney le dimanche  
**285 € TTC par mois**
- Demi-Pension cheval de propriétaire, forfait mensuel comprenant 2 heures de cours par semaine et mise à disposition du cheval le dimanche  
**310 € TTC par mois**

Nos tarifs de pensions et de demi-pensions sont calculés sur la base de trois repas (granulés) et une ration de foin par jour. Nettoyage du boxe avec curage complet une fois par semaine. Nos tarifs intègrent les soins de base, le changement de la couverture et l'utilisation des protections lors des sorties paddock, l'accès pour les équidés à l'ensemble des installations.

Les factures de pensions complètes qui concernent uniquement les propriétaires et qui, par définition, regroupent plusieurs prestations sont à régler d'une part à AnV Equitation pour ce qui concerne l'enseignement (cours, coaching) et toutes les autres prestations optionnelles souhaitées par le client, et d'autre part aux Ecuries du Parc des Lyons, notre hébergeur, pour la partie hébergement, nourriture et litière.

Le cumul des montants facturés par les deux prestataires sera bien évidemment égal au Tarif AnV correspondant et en vigueur à la date de facturation.

Les factures de cours, coaching, transport, licence, cotisation et toutes les autres options sont à régler intégralement à AnV Equitation. Les factures de demi-pension sont à régler dans leur intégralité à AnV Equitation

Pour les propriétaires, les factures émises par les prestataires extérieurs (maréchal-ferrant, dentiste, vétérinaire...) sont à régler directement auprès de ces derniers.

---

### PRESTATIONS OPTIONNELLES

---

- Litière en granulés de bois **45 € TTC par mois**
- Ration de foin journalière supplémentaire **30 € TTC par mois**
- Séance de monte **25 € TTC par séance**
- Séance de longe **20 € TTC par séance**
- Sortie au paddock **15 € TTC par sortie**

---

### COURS, COACHING et LICENCES

---

*Diplôme BPJEPS numéro BP075161327 délivré le 7 juillet 2016*

- Cours particulier propriétaire ou pensionnaire 1 heure **33 € TTC**
- Cours particulier 1 heure avec mise à disposition de l'équidé **43 € TTC**
- Cours particulier à l'extérieur forfait déplacement local compris **45 € TTC**
- Coaching en concours CSO pour 1 ou 2 tours **30 € TTC**
- Coaching en concours CCE **45 € TTC**
- Cotisation annuelle membre AnV **75 € TTC**
- Licence fédérale annuelle pratiquant mineur membre AnV **25 € TTC**
- Licence fédérale annuelle pratiquant majeur membre AnV **36 € TTC**
- Licence fédérale annuelle pratiquant mineur extérieur **30 € TTC**
- Licence fédérale annuelle pratiquant mineur extérieur **41 € TTC**
- Stages demi-journée, journée ou semaine **Nous consulter**
- Forfait 10 cours particuliers et/ou collectifs échelonnés sur 3 mois **300 € TTC\***

*\* montant forfaitaire payable en une seule dès le 1<sup>er</sup> cours et valable pour les 3 mois suivants la date du 1<sup>er</sup> cours. Les cours non pris ne seront pas remboursés.*

---

### TRANSPORT

---

*Certificats de compétences CAPTAV numéros FR60020CC et FR60021CC*

*Autorisation de Transport type 1 numéro 60-378*

- 1 équidé en utilitaire Barbot VL 2 places ou van Bockmann Duo **0,60 € TTC le km**
- 2 équidés en utilitaire Barbot VL 2 places ou van Bockmann Duo **0,90 € TTC le km \***  
*\* prix facturé pour les deux équidés d'un même client qu'il soit propriétaire ou pensionnaire*
- 2 équidés en utilitaire Barbot VL 2 places ou van Bockmann Duo

**0,45 € TTC le km partagé \*\***

*\*\* prix facturé pour chaque équidé de clients différents qu'ils soient propriétaires ou pensionnaires*

Forfaits transports longues distances (aller/retour) :

- Parc Equestre Fédéral Lamotte-Beuvron **125 € TTC**
- Pôle Européen Boulerie Jump Le Mans **140 € TTC**
- Pôle International du Cheval de Deauville **150 € TTC**
- Pôle Equestre de Cabourg **170 € TTC**
- Centre Equestre du Touquet Paris Plage **180 € TTC**
- Pôle Hippique de Saint Lô **220 € TTC**



---

[www.anv-equitation.com](http://www.anv-equitation.com)

06.50.36.72.97

[anais.neveu@anv-equitation.com](mailto:anais.neveu@anv-equitation.com)